COMPTE RENDU DE LA 11ème RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE L'AEWA[1]

14 novembre 2015, Bonn, Allemagne

Point 1 de l'ordre du jour. Remarques préliminaires

1. Ouvrant la séance à 15h25, le Président sortant du Comité permanent, M. Øystein Størkersen (Norvège), a remercié le Comité de l'inviter à présider la présente réunion jusqu'à l'élection du nouveau Président du Comité permanent (point 3 de l'ordre du jour).

2. Il a félicité les membres pour leur élection et souhaité la bienvenue à la Géorgie, nouveau membre du Comité permanent.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

3. Le Président a rappelé qu'un ordre du jour court avait été posté sur le site Web de l'AEWA. La réunion avait pour objectif principal d'élire le bureau du Comité permanent pour la prochaine période triennale.

Point 3 de l'ordre du jour. Élection du bureau afin de pourvoir les postes de Président et de Vice-Président du Comité permanent pour la période triennale 2016-2018

4. Le Président a invité à présenter les candidatures au poste de Président du Comité permanent pour la période triennale 2016-2018.

5. Les Pays-Bas ont présenté la France pour occuper ce poste.

6. Le Secrétaire exécutif de l'AEWA, M. Jacques Trouvilliez, a passé brièvement en revue la composition du Comité permanent, rappelant que les Pays-Bas étaient membres au titre de pays dépositaire de l'Accord.

7. Le Ghana a présenté l'Ouganda au poste de Président.

8. La Géorgie a soutenu la candidature présentée par les Pays-Bas.

9. La Libye et l'Afrique du Sud ont soutenu la candidature proposée par le Ghana.

10. En réponse à une question posée par l'Afrique du Sud, le Secrétaire exécutif a confirmé que le règlement intérieur du Comité permanent ne faisait aucune référence à une alternance des différentes régions de l'AEWA pour la fonction de Président. L'article 20 indiquait seulement : *« Les membres du Comité éliront le Président et le Vice-Président lors de la première réunion trouvant place après la session de la Réunion des Parties »*.

11. L'Ouganda était d'accord qu'il n'existait aucune règle écrite stipulant un roulement pour la fonction de Président du Comité permanent. Il se rappelait néanmoins que lors de la clôture de la MOP5, l'Afrique s'était désistée afin de permettre à un candidat européen de présider le Comité permanent, pour un second mandat consécutif, lors de la période triennale 2013-2015. Il espérait qu'un état d'esprit semblable régnerait lors de la présente réunion, dans l'intérêt de l'équilibre régional.

[1] Compte rendu finalisé en décembre 2015 après consultation du Comité permanent.

12. M. Størkersen a noté que deux propositions avaient été reçues pour la fonction de Président : une pour la France, et une pour l'Ouganda. L'idéal serait l'existence d'une sorte de roulement, mais il fallait encore trouver une solution.

13. L'Afrique du Sud espérait que les collègues européens respecteraient l'idée qu'un équilibre régional était souhaitable.

14. Les Pays-Bas, parlant également au nom des représentants régionaux européens, et faisant référence au besoin de compromis, ont soutenu la candidature de l'Ouganda en tant que Président du Comité permanent et ont proposé que la France occupe la fonction de Vice-Président.

15. La réunion a élu par acclamation pour la période triennale 2016-2018 l'Ouganda en qualité de Président et la France en qualité de Vice-Président du Comité permanent de l'AEWA.

Point 4 de l'ordre du jour. Date et lieu de la 12ème réunion du Comité permanent

16. M. Trouvilliez a informé les membres que la 12ème réunion du Comité permanent était prévue pour octobre ou novembre 2016. Les propositions des Parties d'accueillir des réunions du Comité permanent étaient toujours bienvenues, mais en l'absence de celles-ci, les réunions auraient lieu à Bonn.

17. M. Størkersen a suggéré de prendre en considération le fait d'organiser la réunion du Comité permanent de l'AEWA immédiatement après celle du Comité permanent de la CMS, prévue à Bonn au cours de cette même période.

Point 5 de l'ordre du jour. Questions diverses

18. La France a félicité l'Ouganda pour son élection en tant que Président du Comité permanent.

19. Félicitant à son tour la France, l'Ouganda a remercié les membres du Comité permanent de lui accorder leur confiance. L'Ouganda était déterminé à servir les intérêts du Comité permanent et de toutes les Parties contractantes.

20. L'Ouganda a rappelé qu'au cours de la MOP6, des contradictions apparentes avaient été identifiées entre le règlement intérieur de la MOP et celui du Comité permanent. Il faudrait charger le Secrétariat d'analyser ces règlements, afin que tous les amendements susceptibles d'être requis puissent être étudiés au cours de la période intersessionnelle en vue d'une proposition pour la MOP7. L'Ouganda a ajouté qu'il faudrait introduire la disposition que le règlement intérieur du Comité permanent soit approuvé par la Réunion des Parties.

21. La réunion a indiqué qu'elle soutenait cette suggestion.

22. M. Størkersen a fait observer qu'il quittait la fonction de Président du Comité permanent qu'il avait occupée pendant six ans. Il a remercié le Secrétariat PNUE/AEWA pour le soutien très efficace apporté au cours de cette période. Il fallait certainement que l'AEWA en fasse davantage, mais c'était une question de financement. Il a souhaité bonne chance au nouveau Comité permanent pour ses débats. Il se réjouissait de pouvoir participer à une future réunion en tant qu'observateur.

23. Au nom de l'AEWA, M. Trouvilliez a remercié M. Størkersen pour ses efforts tout au long de sa présidence. Il a ajouté ses remerciements personnels pour les précieux avis et conseils que M. Størkersen lui avait prodigués depuis qu'il occupait la fonction de Secrétaire exécutif.

Point 6 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

24. La réunion s'est achevée à 15h50.